

ENTRETIEN. Algues vertes : « Pourquoi les députés bretons refusent-ils de faire la lumière ? »

Recueilli par Laetitia JACQ-GALDEANO.

En Bretagne, l'association de lutte contre les algues vertes Sauvegarde du Trégor Goëlo-Penthièvre n'obtiendra pas la commission d'enquête parlementaire qu'elle souhaitait, car seuls les parlementaires de La France Insoumise (LFI) et écologistes ont approuvé cette demande. Parmi les députés hostiles à l'idée, une majorité de députés bretons. Le militant Yves-Marie Le Lay s'interroge : « Pourquoi les députés bretons refusent-ils de faire la lumière sur cette pollution vieille de 55 ans ? »

Face aux algues vertes, la Bretagne est-elle dans le déni ? Le militant Yves-Marie Le Lay, président de l'association de lutte contre les algues vertes Sauvegarde du Trégor Goëlo-Penthièvre, estime que le refus de la majorité des députés bretons d'approuver la création d'une commission d'enquête parlementaire en est la preuve. L'association estime que la région ne pourra pas lutter contre les algues vertes sans révolutionner son modèle agricole. Yves-Marie Le Lay explique pourquoi.

[Votre association a demandé une commission d'enquête parlementaire sur les algues vertes en février 2025. L'obtiendrez-vous ?](#)

À ce jour, c'est le blocage. Nous l'avons demandée à tous les députés français. Seuls, les élus de La France insoumise (LFI) et écologistes ont signé cette demande. À partir du moment où seuls deux groupes représentés à l'Assemblée Nationale acceptent, on ne peut pas en faire une demande transpartisane. C'est très révélateur. Parmi les députés qui bloquent, il y a une très grande majorité de Bretons. Pourquoi les députés bretons refusent-ils de faire la lumière sur cette pollution vieille de 55 ans ?

Peut-on dire que la Bretagne est dans le déni des algues vertes ?

C'est la preuve. Si les députés bretons ne veulent pas faire la lumière sur 55 ans de pollution, c'est qu'ils se disent : « Circulez, il n'y a rien à voir. » Il y a une véritable pollution institutionnelle des esprits sur les marées vertes.

Pourtant, deux décisions de justice montrent une évolution. En mars 2025, le tribunal administratif a reconnu que les mesures de l'État sont insuffisantes pour lutter contre les algues vertes sur le littoral breton. En juin, la cour administrative d'appel de Nantes a reconnu la responsabilité partielle de l'État dans la mort du joggeur, décédé, en 2016, dans l'estuaire du Gouessant (Côtes-d'Armor).

Les tribunaux administratifs ont reconnu dès 2007 - et confirmé en 2009 - la responsabilité de l'État, mais il a fallu attendre 25 ans pour qu'ils acceptent de reconnaître que les algues vertes tuent. La justice administrative n'a pas de poids sur les politiques. C'est pourquoi nous avons

déposé plainte au pénal pour préjudice écologique. Ce qui se passe en Bretagne relève du délit environnemental. Il faut que les responsables soient sanctionnés.

Pourquoi plaidez-vous pour un changement du modèle agricole breton ?

Qui a produit les algues vertes ? Le modèle productiviste breton. Les premières études scientifiques, dans les années 2010, estiment que le seuil de déclenchement des marées vertes se situe entre 5 et 10 mg par litre de nitrate dans les cours d'eau. Or le modèle agricole breton et ses élevages hors sol ne peuvent pas parvenir à ces chiffres. 60 % des cochons français sont produits en Bretagne, 60 % du lisier français est donc en Bretagne.

Lire aussi : [Algues vertes en Bretagne : l'État reconnu responsable de la mort du joggeur survenue en 2016](#)

Entre 2010 et 2023, les taux de nitrates ont pourtant baissé de 21 à 30 % dans les bassins-versants des huit baies algues vertes bretonnes.

C'est exact mais sauf à changer de modèle agricole, on ne pourra pas aller plus loin. La lutte contre les algues vertes et le modèle agricole breton sont inconciliables. En moyenne, en mars 2024, nous étions à 31 mg/ litre de nitrates dans les cours d'eau. Et ce, alors que l'objectif du plan de lutte contre les algues vertes, c'est d'arriver entre 15 et 20 mg/litre.

Il faudrait imposer un autre modèle au moins sur les 7,5 % de surface agricole utile (SAU) dans les huit baies bretonnes ciblées par le plan de lutte contre les algues vertes. Il faudrait aider les agriculteurs à modifier leurs cultures au profit du chanvre, du lin ou de la luzerne et interdire les élevages intensifs. Pourtant, aucun décideur breton n'a le courage politique de dire : « On met cartes sur table ».

Notre série sur la prolifération des algues vertes en Bretagne :

- [La baie de Douarnenez asphyxiée par des marées vertes intensives](#)

-Pour la maire de Douarnenez, « il n'y a pas de risque puisqu'on les ramasse »

- [En Bretagne, « des conditions pour que les algues vertes poussent très bien cette année »](#)

-Algues vertes en Bretagne : les paysans bientôt sanctionnés

-Algues vertes en Bretagne : « Certains élus sont dans le déni »